

Le 16 octobre 2013

Madame Maureen Murphy Rustad  
 One Ocean a/s du Marine Institute  
 Réception — Rez-de-chaussée  
 115, chemin Ridge, case postale 4920  
 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5R3

Monsieur Johan Joensen  
 Fish, Food and Allied Workers Union  
 Case postale 10  
 368, avenue Hamilton  
 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5H5

**Lancement de l'évaluation environnementale du Programme de collecte de données sismiques en 2D, 3D et 4D dans la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve (2014-2024) de Suncor Energy**

---

Le 11 octobre 2013, Suncor Energy a soumis à Canada — Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet à l'égard d'un programme de levés sismiques, de levés des sites de puits (c.-à-d., des géorisques) et de profilage sismique vertical. C-TNLOHE a déterminé que le Projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*, appelées aux présentes les Lois de mise en œuvre des Accords.

La description de projet annexée décrit les activités proposées dans le cadre du programme. Suncor propose de réaliser des levés sismiques 2D/3D/4D dans une région de la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve qui comprend des parties du bassin Jeanne d'Arc, de la passe Flamande et du bassin Orphan. À l'heure actuelle, on ne sait pas avec certitude si Suncor effectuera des levés sismiques en 2014.

C-TNLOHE a déterminé que votre organisme pourrait être pourvu des connaissances voulues liées à l'environnement ou aux pêches touchant l'exécution de cette évaluation.

La présente lettre a pour but de déterminer, conformément aux Lois de mise en œuvre des Accords, les ministères ou organismes qui peuvent avoir les connaissances voulues et d'établir un échéancier pour la réalisation d'un examen préalable, et de solliciter des commentaires sur l'ébauche de document de détermination de la portée annexée.

***Échéancier de l'évaluation***

C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit réalisé le plus rapidement possible et propose le calendrier suivant :

Demande des connaissances voulues	<b>Réponse au plus tard le 30 octobre 2013</b>
Examen du rapport provisoire d'EE	Réponse environ 6 semaines après la réception du document.
Examen du rapport d'EE révisé ou de l'addenda, au besoin	Réponse environ 3 semaines après la réception du document.

Préparation de la décision d'EE	3 semaines (peut débiter pendant l'examen de l'EE finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches.
---------------------------------	--

Conformément aux Lois de mise en œuvre des Accords, C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements annexés et d'informer C-TNLOHE de votre détermination au plus tard le **30 octobre 2013**. Si vous déterminez que vous êtes pourvu des connaissances voulues, veuillez informer C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne avec qui communiquer pour obtenir de l'aide au plus tard le **30 octobre 2013**.

Si aucune réponse n'est reçue de votre part au plus tard à la date indiquée ci-dessus, C-TNLOHE présupera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

**Espèces en péril — Notification du ministre compétent en vertu du paragraphe 79(1)**

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes inscrites à l'annexe 1 sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet qui relève de la compétence de C-TNLOHE. La probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera déterminée au cours du processus d'examen préalable.

- En voie de disparition : Tortue luth (*Dermodochelys coriacea*)  
Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*)  
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)  
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)  
Grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*)
- Menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)  
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)
- Préoccupantes : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)  
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)  
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur les renseignements annexés ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel au <dhicks@cnlopb.nl.ca>.

Meilleures salutations,

*Original signé par Darren Hicks*

Darren Hicks  
Analyste environnemental

Pièces jointes

c.c. D. Burley